

12 janvier 2022

À cet ajournement de séance tenu le 12 janvier 2022, tenue à la salle communautaire avec mesures de distanciation de 2 mètres et port du masque obligatoire en tout temps et publique, étaient présents les membres du conseil suivants : Mesdames Claude Lapointe, Marjolaine Lachance, Messieurs Pascal Laverdière, Jacques L'Heureux et Francis Tardif sous la présidence de Monsieur Yvon Asselin, maire. Monsieur Christian Roy est absent. Aussi présent M. Yvon Marcoux, directeur général greffier-trésorier. Aucun contribuable n'est présent. L'assemblée débute. Il est dix-neuf heures trente (19h30).

Les discussions reprennent sur le projet de lotissement du développement. De nouvelles informations sont fournies aux membres du conseil en complément de ceux déjà reçus.

Le maire demande de voter,

30-22

Choix final pour projet lotissement développement Chabot

CONSIDÉRANT les documents présentés et les avis des professionnels au dossier;

CONSIDÉRANT les discussions tenues;

Il est proposé par Francis Tardif, appuyé par Pascal Laverdière et résolu unanimement

Que le conseil municipal retienne l'option de placer le CPE au bout du lotissement avec les aménagements prévus;

Que la sortie sur la rue Langevin soit confirmée;

Que la rue aura 9 mètres de largeur pavée avec un trottoir avec une emprise de 15 mètres et un rond de virage de 30 mètres tel que prévu à la réglementation en vigueur;

Que la conduite d'égout sanitaire soit relocalisée tel que proposé;

Que 8 terrains pour la construction de 16 unités de jumelés soit prévu;

Que le conseil demande que le projet de lotissement final soit fait dès que possible pour permettre de réaliser les prochaines étapes rapidement selon l'échéance évoquée par la responsable du projet du CPE.

31-22

Demande de changement de nom de la rue Principale pour rue Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT le projet de réforme majeure de la numérotation civique sur une majeure partie du territoire;

CONSIDÉRANT les divers points soulevés pour compléter la réforme et les discussions tenues;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue à ce sujet;

CONSIDÉRANT que le conseil désire que la réforme se réalise selon l'échéancier présenté à la consultation publique malgré les délais occasionnés par la pandémie;

Il est proposé par Pascal Laverdière, appuyé par Claude Lapointe et résolu unanimement

Que le conseil demande à la Commission de Toponymie du Québec le changement de nom de rue Principale par rue Sainte-Thérèse pour fin de sécurité et de continuité dans le cadre de la réforme majeure de la numérotation civique sur le territoire;

Que les autres noms de routes soient maintenus;

Que les numéros pairs/impairs soient instaurés sur le territoire en concordance avec les municipalités contiguës si possible;

Que des numéros civiques soient donnés à tous les immeubles;

Que le directeur général, greffier-trésorier soit autorisé à proposer un projet révisé et un règlement pour permettre l'entrée en vigueur de la réforme et l'implantation des plaques de signalisation selon l'échéance prévue lors de la consultation publique du 22 septembre dernier.

12 janvier 2022

Projet piste cyclable

Le maire demande l'avis du conseil sur les éléments soumis par le directeur général, greffier-trésorier sur l'autorisation de démantèlement de la voie ferrée pour le projet piste cyclable. Il est convenu de faire part à la MRC des observations discutées.

32-22

Levée de la séance

Il est proposé par Pascal Laverdière que la séance soit levée.
Il est vingt-et-une heures quarante (21h40)

« Je, Yvon Asselin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



Yvon Asselin,
maire



Yvon Marcoux,
directeur général, greffier-trésorier